MESSAGERIE :

UN DÉMÉNAGEMENT QUI NE DOIT PAS SE FAIRE À LA VA-VITE

Bien-être et fonctionnalité doivent être en ligne de mire

6 novembre 2026 · Diffusion immédiate



Bureau du Raizet fret

Un déménagement se prépare : les agents de la messagerie (Pôle contrôle) doivent rejoindre les locaux du fret, au rez-de-chaussée.

Pourquoi ? La messagerie est aujourd'hui hébergée par La Poste, qui souhaite récupérer ses bureaux.

Sur le principe, les personnels ne sont pas hostiles. Mais ils attendent un traitement digne et conforme à la réglementation sur l'occupation de l'espace. Il est hors de question de sacrifier leurs conditions de travail sur l'autel du tout-open-space.

Position l'UNSA

L'UNSA sera particulièrement vigilante. On a déjà vu ces derniers mois des agents déplacés au gré des arrivées, sans concertation. Hors de question de rejouer les chaises musicales ou d'entasser les collègues dans des espaces ouverts impersonnels, bruyants et inadaptés à nos missions. **Dès lors, les contrôles seront-ils réalisés avec la même efficacité avec cette nouvelle organisation ?**

L’OPEN SPACE : UN MULTIPLICATEUR DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Vouloir généraliser les plateaux ouverts est une fausse bonne idée, scientifiquement reconnue pour ses effets délétères. L’open space impose une **charge mentale permanente** : le cerveau doit lutter en continu contre le bruit des claviers, les passages et les conversations. Cette **surcharge cognitive** génère une fatigue précoce, une hausse du stress physiologique et nuit gravement à l’efficacité. **Le travail ne doit pas devenir une source de lutte contre son environnement.**



Local prévu pour recevoir des agents de la Messagerie

UNE PIÈCE, UNE FONCTION : 3 POINTS D’ALERTE MÉTIERS

1. Le dépôt des saisies : Pas question de mélanger les espaces. Si le fret commercial n’a pas sa place dans nos locaux, **le stockage interne** va concerner exclusivement les **marchandises saisies ou en attente de décision administrative.**

Où est prévu ce stockage spécifique, qui doit être sécurisé, tracé et parfaitement fonctionnel, sans empiéter sur les postes de travail ?

2. La correspondante Recette Régionale et les fonds : Manipuler des moyens de paiement demande concentration, discrétion et sécurité. L’effort d’attention requis est incompatible avec les interruptions visuelles et sonores incessantes d’un plateau ouvert. **L’UNSA rappelle l’obligation de l’employeur de garantir la confidentialité des écrans et des données. Il faut une pièce dédiée avec coffre, pas un open-space de passage.**

3. La future cellule rectifications / invalidations : Mission à forts enjeux financiers pour l’administration et les opérateurs. **Elle exige expertise, calme et une bulle de concentration** que l’open space détruit systématiquement (il faut plus de 20 minutes pour se reconcentrer après chaque distraction). Impossible de la loger dans le bruit.

LE DROIT ET LE BIEN-ÊTRE NE SONT PAS DES OPTIONS !

Le bien-être commence à l'accueil et à l’organisation du bureau. **Le mal-être et les tensions naissent souvent de décisions unilatérales et d’environnements de travail subis.**

L'administration doit respecter le cadre légal :

- L'article **R 4214-22 du Code du travail** stipule que les dimensions des locaux doivent permettre aux agents d'exécuter leur tâche sans risque pour leur santé, leur sécurité ou leur bien-être.
- **La norme AFNOR NF X 35-102** fixe des seuils précis : a minima 11 m² par agent dans un bureau collectif, et jusqu'à 15 m² si l'activité nécessite des communications verbales fréquentes.

Face à la politique de densification de l'État, **l'UNSA Fonction Publique reste offensive sur les ratios d'entassement.**
Localement, **nous refuserons toute dégradation de nos conditions de vie au travail, surtout dans un contexte de contraction des effectifs.**

Pour cela, **l'UNSA demande la tenue de vraies Réunions Mensuelles de Service** : **définir les objectifs, aborder les difficultés réglementaires et organisationnelles**.

La communication interne ne peut pas se résumer à des mails.

Le principe doit rester clair : c'est le travail qui doit s'adapter à l'homme, pas l'inverse.

L'UNSA DOUANES GUADELOUPE EXIGE FORMELLEMENT

- **Un plan d'implantation fonctionnel et détaillé, présenté et débattu avec les agents bien avant le déménagement.**
- **La garantie d'une surface minimale par poste conforme aux recommandations de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles) et à la norme AFNOR (11 à 15 m² par agent, hors mobilier encombrant, couloirs et zones de stockage).**
- **L'aménagement d'un local de stockage dédié, clos et hautement sécurisé pour les marchandises saisies ou en attente de décision administrative.**
- **Le respect strict de la confidentialité écran et de la protection des données sensibles.**
- **Une pièce fermée, sécurisée et isolée avec coffre pour la correspondante Recette Régionale.**
- **Des postes préservés des nuisances sonores et visuelles pour les tâches d'invalidation et de rectification.**
- **Une visite préalable du futur local par les représentants du personnel et les agents concernés.**

